



PRÉFET DES LANDES

Mont de Marsan, le 7 octobre 2019

Direction Départementale de la Cohésion  
Sociale et de la Protection des Populations

Service Vétérinaire  
Santé Protection Animales et Environnement

Affaire suivie par : M. Laurent LAFARGUE  
Tél : 05 58 46 66 71  
Mèl : ddcsp@landes.gouv.fr

N/Réf : SPAE/SR/LL/MR/IC1900849

Le directeur,

à

**Monsieur le préfet des Landes**

Bureau du développement local et de  
l'ingénierie territoriale  
26 rue Victor Hugo  
40 021 MONT DE MARSAN

**Objet :** conformité dossier de réexamen – SAS ELEVAGE DES TUYAS à LUE.

**PJ :** dossier de réexamen IED

Comme suite à la transmission dématérialisée du dossier de réexamen de l'élevage IED suivant :

SAS ELEVAGE DES TUYAS  
Elevage IED n° 0540.00543  
SIRET : 38010924900017

Adresse de l'exploitation : Domaine des Tuyas  
40 210 LUE

Adresse administrative : Zone d'activité Gaston Febus  
64 160 MORLAAS

et à son instruction technique finalisée le 01/10/2019, j'ai l'honneur de vous informer que le dossier a été déclaré conforme par l'inspection.

Je vous propose donc de donner acte à l'exploitant des engagements pris dans son dossier dans le cadre du réexamen des conditions d'exploitation de son installation.

Ces engagements pourront lui être opposés par la suite, lors de contrôles réalisés par l'inspection de l'environnement.

Je reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour le directeur  
et par délégation  
**Le responsable de Mission SPAE**  
— Sébastien ROUSSY —





# *Dossier de réexamen IED*

*Nom ou raison sociale : SAS ELEVAGE DES TUYAS*

*Numéro S3IC : 0540.00543*

*Etat du dossier : Transmis préfecture*

*Date de transmission : 02-10-19*

# 1. Initialisation éleveur

## 1.1. Informations générales de l'exploitation

Numéro S3IC : **0540.00543**

Nom ou raison sociale : **SAS ELEVAGE DES TUYAS**

Gérant de la société : **SAS ELEVAGE DES TUYAS**

SIRET de l'établissement concerné : **38010924900017**

Numéro de téléphone de l'exploitant : **0559132326**

Email de l'exploitant : **bsaillayla@gmail.com**

Email secondaire : **fipso.elevage@fipso.fr**

Autre mail : **elevagedestuyas@yahoo.fr**

Adresse de l'exploitation : **DOMAINE DES TUYAS**

Code postal : **40210**

Ville : **LUE**

Département : **40**

Adresse administrative : **Zone d'activité GASTON FEBUS**

Code postal : **64160**

Ville : **MORLAAS**

Rédacteurs : **L.BSAILI**

## 1.2. Situation administrative

Activités soumises aux rubriques 3000 et suivantes de la nomenclature ICPE :

	Nombre d'emplacements maximal autorisés par arrêté préfectoral (AP)	Situation actuelle (si différente du dernier AP)
3660-b : élevage intensif de porcs de production (plus de 2000 emplacements)	7600.0	
Autres rubriques de la nomenclature ICPE auxquelles l'établissement est soumis :		
2102 : élevage de porcs (animaux-équivalents)	7600.0	8400.0

## 1.3. Répartition par espèce ou catégorie de volailles

	Nombre d'emplacements autorisé
Poules pondeuses	Non autorisé
Poulettes ou reproducteurs	Non autorisé
Poulets de chair	Non autorisé
Canards	Non autorisé
Dindes	Non autorisé
Autres volailles (pintades, oies, cailles, pigeons, faisans ou perdrix)	Non autorisé

#### *1.4. Répartition des porcs par stade de croissance de vos porcs*

	Nombre d'emplacements autorisé
Porcelets en post-sevrage	4000
Porcs de production	7600
Truies	Non autorisé

#### *1.5. Bâtiments d'hébergement*

Intitulé des bâtiments d'hébergement	Statut
ENGRAISSE5	existant
ENGRAISSE4	existant
ENGRAISSE7	existant
ENGRAISSE1	existant
ENGRAISSE3	existant
POSTSEVRA1	existant
POSTSEVRA2	existant
ENGRAISSE2	existant
ENGRAISSE6	existant

#### *1.6. Gestion des effluents*

	Oui/Non
--	---------

Est-ce que l'installation génère des effluents solides (fumier, fientes, compost, fraction solide de lisier ou de digestat...) ?	Non
Est-ce que l'installation génère des effluents liquides (lisier, digestat de méthanisation, fraction liquide de digestat...) ?	Oui
<b>Stockage des effluents</b>	
Est-ce que ces effluents d'élevage sont stockés sur votre installation ou en bout de champ ? (Dans le cas contraire, les effluents sont transférés sans stockage hors de l'installation chez un prestataire.)	Oui
Si Oui, ces effluents liquides sont-ils stockés dans une fosse extérieure en dur ?	Oui
Si Oui, ces effluents liquides sont-ils stockés dans une lagune ou une fosse géomembrane ?	Non
<b>Traitemennt des effluents</b>	
Est-ce que les effluents d'élevage font l'objet d'un traitement au sein de l'installation (compostage, méthanisation, séparation de phase, nitrification-dénitrification, séchage) ?	Non
Est-ce que les effluents d'élevage sont intégralement valorisés sous forme de produits normalisés (NFU 44-051 ou NFU 42-001) ou homologués ? (L'installation ne dispose donc d'aucun plan d'épandage.)	Non
<b>Épandage des effluents</b>	
Est-ce que les effluents d'élevage (bruts ou traités) font l'objet d'un épandage (dans le cadre d'un plan d'épandage) ?	Oui
Si Oui, le plan d'épandage comprend-il des parcelles gérées en propre par l'éleveur soumis au réexamen ?	Non
Si Oui, le plan d'épandage comprend-il des parcelles mises à disposition par des prêteurs ?	Oui
<b>Traitemennt de l'air</b>	
Est-ce que l'installation est équipée d'un ou plusieurs laveurs d'air (laveur d'air à l'acide, biolaveur, système d'épuration d'air à 2 ou 3 étages) ?	Non

## 1.7. Ouvrages de stockage des effluents

FOSSE3
FOSSE2
FOSSE1

FOSSE4

## 2. Comparaison aux MTD

### 2.1. Stratégies alimentaires

#### 2.1.1. Détermination quantités excrétées

Méthode de détermination annuelle des quantités d'azote et de phosphore excrétés par catégorie animale (MTD 24)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
a. Est-ce que les quantités d'azote total et de phosphore total excrétés sont estimées par un bilan massique sur l'azote et le phosphore (en se basant sur les quantités d'aliment ingéré, les performances de l'animal et la teneur en MAT et phosphore du ou des aliments) ?	oui
b. Est-ce que les quantités d'azote total et de phosphore total excrétés sont estimées à partir de l'analyse des effluents d'élevage ?	oui

#### 2.1.2. Excrétion azote

Quantité d'azote excrété par emplacement par an (MTD 3)

	Valeurs de l'installation	Performance associée aux MTD (azote excrété en kg de N/emplacement/an)
Porcelets en post-sevrage	2.77	<= 4,0
Porcs de production et cochettes	6.74	<= 13

Porcs de production (Appliqué à tous)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
a. Est-ce que les apports protéiques alimentaires sont en adéquation avec les besoins des animaux ?	oui
b. Est-ce que les animaux reçoivent une alimentation multiphasique, c'est-à-dire répondant aux besoins spécifiques des périodes de production ?	oui
d. Est-ce que les différents aliments distribués contiennent des additifs alimentaires visant à réduire les quantités d'azote excréter?	oui

#### 2.1.3. Excrétion phosphore

Quantité de phosphore excrété par emplacement par an (MTD 4)

	Valeurs de l'installation	Performance associée à la MTD (phosphore total excréter en kg de P2O5/emplacement/an)
Porcelets en post-sevrage	1.08	<= 2,2

Porcs de production et cochettes	2.53	<= 5,4
----------------------------------	------	--------

Porcs de production (Appliqué à tous)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
a. Est-ce que les animaux reçoivent une alimentation multiphasé, c'est-à-dire répondant aux besoins spécifiques des périodes de production ?	oui
c. Est-ce qu'une partie du phosphore alimentaire est remplacée par des phosphates inorganiques hautement digestibles ?	oui

## 2.2. Émissions d'ammoniac

### 2.2.1. Détermination émissions

Méthode de détermination annuelle des émissions d'ammoniac dans l'atmosphère (MTD 25)

ENGRAISSE5 (existant) (Appliqué à tous)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
a. Est-ce que les émissions d'ammoniac sont estimées à l'aide d'un bilan massique sur l'azote (en se basant sur les quantités d'aliment ingérées, les performances de l'animal et la teneur en MAT du ou des aliments) ? Le module de calcul GEREPE répond à cette technique.	oui

### 2.2.2. Émissions porc

Porcs – Réduction des émissions de NH3 au bâtiment (MTD 30)

ENGRAISSE5 (existant)		
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui	
a.1. Evacuation au moins tous les 15 jours par dépression (caillebotis partiel ou intégral)	oui	
a.13. Collecte des effluents d'élevage dans l'eau (« lisier flottant »)	oui	
Stades physiologiques	Émissions d'ammoniac (kg NH3/emplACEMENT/an )	Valeurs limites (kg NH3/emplACEMENT/an )
Porcs de production, cochettes et/ou porcelets en post-sevrage	0.973	2.60

ENGRAISSE4 (existant)
-----------------------

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui	
a.1. Evacuation au moins tous les 15 jours par dépression (caillebotis partiel ou intégral)	oui	
a.13. Collecte des effluents d'élevage dans l'eau (« lisier flottant »)	oui	
Stades physiologiques	Émissions d'ammoniac (kg NH3/emplACEMENT/an )	Valeurs limites (kg NH3/emplACEMENT/an )
Porcs de production, cochettes et/ou porcelets en post-sevrage	0.973	2.60

ENGRAISSE7 (existant)		
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui	
a.1. Evacuation au moins tous les 15 jours par dépression (caillebotis partiel ou intégral)	oui	
a.13. Collecte des effluents d'élevage dans l'eau (« lisier flottant »)	oui	
Stades physiologiques	Émissions d'ammoniac (kg NH3/emplACEMENT/an )	Valeurs limites (kg NH3/emplACEMENT/an )
Porcs de production, cochettes et/ou porcelets en post-sevrage	0.973	2.60

ENGRAISSE1 (existant)		
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui	
a.1. Evacuation au moins tous les 15 jours par dépression (caillebotis partiel ou intégral)	oui	
a.13. Collecte des effluents d'élevage dans l'eau (« lisier flottant »)	oui	
Stades physiologiques	Émissions d'ammoniac (kg NH3/emplACEMENT/an )	Valeurs limites (kg NH3/emplACEMENT/an )

Porcs de production, cochettes et/ou porcelets en post-sevrage	0.973	2.60
--	-------	------

ENGRAISSE3 (existant)		
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui	
a.1. Evacuation au moins tous les 15 jours par dépression (caillebotis partiel ou intégral)	oui	
a.13. Collecte des effluents d'élevage dans l'eau (« lisier flottant »)	oui	
Stades physiologiques	Émissions d'ammoniac (kg NH3/épandage/an )	Valeurs limites (kg NH3/épandement/an )
Porcs de production, cochettes et/ou porcelets en post-sevrage	0.973	2.60

POSTSEVRA1 (existant)		
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui	
a.1. Evacuation au moins tous les 15 jours par dépression (caillebotis partiel ou intégral)	oui	
a.13. Collecte des effluents d'élevage dans l'eau (« lisier flottant »)	oui	
Stades physiologiques	Émissions d'ammoniac (kg NH3/épandage/an )	Valeurs limites (kg NH3/épandement/an )
Porcs de production, cochettes et/ou porcelets en post-sevrage	0.286	0.53

POSTSEVRA2 (existant)		
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui	
a.1. Evacuation au moins tous les 15 jours par dépression (caillebotis partiel ou intégral)	oui	
a.13. Collecte des effluents d'élevage dans l'eau (« lisier flottant »)	oui	

Stades physiologiques	Émissions d'ammonia c (kg NH3/empl acement/an )	Valeurs limites (kg NH3/empl acement/an )
Porcs de production, cochettes et/ou porcelets en post-sevrage	0.286	0.53

ENGRAISSE2 (existant)		
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui	
a.1. Evacuation au moins tous les 15 jours par dépression (caillebotis partiel ou intégral)	oui	
a.13. Collecte des effluents d'élevage dans l'eau (« lisier flottant »)	oui	
Stades physiologiques	Émissions d'ammonia c (kg NH3/empl acement/an )	Valeurs limites (kg NH3/empl acement/an )
Porcs de production, cochettes et/ou porcelets en post-sevrage	0.973	2.60

ENGRAISSE6 (existant)		
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui	
a.1. Evacuation au moins tous les 15 jours par dépression (caillebotis partiel ou intégral)	oui	
a.13. Collecte des effluents d'élevage dans l'eau (« lisier flottant »)	oui	
Stades physiologiques	Émissions d'ammonia c (kg NH3/empl acement/an )	Valeurs limites (kg NH3/empl acement/an )
Porcs de production, cochettes et/ou porcelets en post-sevrage	0.973	2.60

## 2.3. Stockage effluents

### 2.3.1. Émissions eau et sol

Réduction des émissions dans l'eau et le sol lors de la collecte, du transport par conduite et

du stockage extérieur des effluents liquides en fosse et/ou en lagune (MTD 18)

FOSSE3 (Appliqué à tous)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
a. Est-ce que l'ouvrage de stockage extérieur est résistant aux variations mécaniques, thermiques et chimiques ?	oui
b. Est-ce que les capacités de stockage sont suffisantes pour couvrir les périodes où l'épandage n'est pas possible ?	oui
c. Est-ce que les équipements de collecte et de transfert des effluents liquides sont étanches (puits, canaux, collecteurs, stations de pompage) ?	oui
e. Disposez-vous d'un système de détection des fuites (géomembrane, couche de drainage, système de conduits d'évacuation) ?	oui
f. Afin de s'assurer du bon état de l'ouvrage, est-ce qu'une vérification annuelle est effectuée ?	oui

### 2.3.2. Émissions air en fosse

Réduction des émissions dans l'air lors du stockage des effluents liquides en fosse extérieur en dur (MTD 16)

FOSSE3 (Appliqué à tous)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
a.1. Est que la fosse de stockage a été construite selon le principe de réduction du ratio Surface / Volume ?	oui
a.2. Est-ce que la hauteur de garde est augmentée afin de diminuer les échanges d'air à la surface des effluents liquides ?	oui
a.3. Est-ce que l'agitation des effluents liquides est réduite le plus possible ?	oui
b.3. Est-ce que la fosse est couverte à l'aide d'une couverture flottante (exemples: croûte naturelle, paille, couvertures gonflables, couvertures souples flottantes, plaques géométriques en plastique, matériaux légers en vrac, balles en plastique) ?	oui

## 2.4. Épandages

### 2.4.1. Émissions eau et sol

Réduction des émissions de phosphore, d'azote et de micro-organismes pathogènes dans le sol et l'eau lors de l'épandage des effluents (MTD 20)

Pour les terres mises à disposition, les informations suivantes sur l'application des meilleures techniques doivent être fournies mais vous n'avez pas l'obligation de respecter les meilleures techniques.	Pourcentage du plan d'épandage concerné
---	---

a. Est-ce que les aspects suivants sont pris en compte pour limiter les risques d'écoulement lors de l'épandage :  - type de sol  - pente  - conditions climatiques  - drainage et irrigation du champ  - rotation des cultures  - zones de protection des masses d'eau ?	oui
b. Est-ce que les distances d'éloignement entre parcelles d'épandage et sources, cours d'eau, points d'eau, etc, sont respectées ?	oui
c. Est-ce que l'épandage est évité quand les risques de lessivage sont importants (pas d'épandage sur sols gelés, inondés, en période de forte pluviosité) ?	oui
d. Est-ce que les quantités et les caractéristiques des effluents épandus sont adaptées aux conditions pédo-climatiques et sont en adéquation avec les besoins des cultures ?	oui
e. Est-ce que l'épandage est synchronisé avec les besoins des cultures ?	oui
f. Est-ce que les parcelles d'épandage sont régulièrement surveillées afin de pouvoir agir en cas de ruissellements ?	oui
g. Est-ce que l'accès aux ouvrages de stockage est facilité afin de limiter les pertes lors du chargement des effluents ?	oui
h. Est-ce que le bon fonctionnement de l'épandeur et le taux d'application des effluents sont vérifiés ?	oui

Commentaires éventuels :

RAS

#### 2.4.2. Émissions air lisier

Réduction des émissions d'ammoniac dans l'air lors de l'épandage des effluents liquides (MTD 21)

Pour les terres mises à disposition, les informations suivantes sur l'application des meilleures techniques doivent être fournies mais vous n'avez pas l'obligation de respecter les meilleures techniques.	Pourcentage du plan d'épandage concerné
---	---

a. Préalablement à un épandage par une technique telle qu'une irrigation à basse pression (par aéro-aspercion sans production d'aérosols), est-ce que les effluents épandus sont dilués ou traités (notamment par nitrification-dénitrification, séparation de phases ou méthanisation) ?	0
b. Est-ce que l'épandage des effluents est effectué avec une rampe à pendillards équipés de tubes ou de sabots traînés ?	0
c. Est-ce que les effluents sont injectés superficiellement dans des sillons à rainure ouverte ?	0
d. Est-ce que les effluents sont enfouis dans des sillons à rainure fermée ?	100
e. Est-ce que les effluents liquides sont acidifiés ?	0

#### 2.4.3. Délai enfouissement

Réduction des émissions d'ammoniac à l'épandage (MTD 22)

Pour les terres mises à disposition, les informations suivantes sur l'application des meilleures techniques doivent être fournies mais vous n'avez pas l'obligation de respecter les meilleures techniques.	Pourcentage du plan d'épandage concerné
Enfouissement entre 0 et 4h	100

### 2.5. Gestion eau, énergie et eaux souillées

#### 2.5.1. Eau

Utilisation efficace de l'eau (MTD 5)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a. Est-ce que les consommations d'eau sont enregistrées?	oui
b. Faites-vous attention aux fuites et les réparez-vous ?	oui
c. Est-ce que le lavage des bâtiments et des équipements est effectué à l'aide d'un système de nettoyage à sec ou d'un laveur à haute pression ?	oui
d. Est-ce que les systèmes d'abreuvement sont adaptés aux différentes catégories d'animaux ?	oui
e. Est-ce que les quantités d'eau délivrées par les systèmes d'abreuvement sont régulièrement vérifiées et ajustées si nécessaire ?	oui

#### 2.5.2. Eaux souillées

Réduction de la production d'eaux résiduaires (MTD 6)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?

a. Est-ce que l'ensemble de l'installation d'élevage et des aires aménagées est maintenu en bon état de propreté ?	oui
b. Est-ce que la consommation d'eau est optimisée ?	oui

### 2.5.3. Réduction eaux souillées

Réduction des émissions d'eaux résiduaires (MTD 7)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a. Est-ce que les eaux résiduaires sont collectées vers un conteneur réservé à cet effet ou vers une fosse extérieure ?	oui

### 2.5.4. Économie énergie

Utilisation efficace de l'énergie (MTD 8)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a. Est-ce qu'un système efficace de chauffage / refroidissement et de ventilation est utilisé?	oui
c. Est-ce que les murs, sols et/ou plafonds du bâtiment d'élevage sont bien isolés ?	oui

## 2.6. Nuisances

### 2.6.1. Bruit

Prévention et/ou réduction des émissions sonores (MTD 10)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
Est-ce que les distances réglementaires vis-à-vis des tiers et des zones sensibles sont respectées ?	oui
Est-ce que les équipements sont disposés de façon à réduire les niveaux de bruit : <ul style="list-style-type: none"> <li>- en augmentant la distance entre l'émetteur et le récepteur (en installant l'équipement le plus loin possible des zones sensibles)</li> <li>- en réduisant le plus possible la longueur des tuyaux de distribution de l'alimentation</li> <li>- en choisissant l'emplacement des bennes et silos contenant l'alimentation de façon à limiter le plus possible le déplacement des véhicules au sein de l'installation d'élevage ?</li> </ul>	oui

Dans la pratique quotidienne, est-ce qu'une vigilance particulière est apportée aux points suivants :  - fermeture des portes et principaux accès du bâtiment, en particulier lors de l'alimentation des animaux - utilisation des équipements par du personnel expérimenté - évitement des activités bruyantes pendant la nuit et le week-end, si possible - précautions pour éviter le bruit pendant les opérations d'entretien - utiliser les convoyeurs et les auges à pleine charge, si possible - limiter le plus possible la taille des zones de plein air raclées afin de réduire le bruit des tracteurs racleurs ?	oui
Est-ce que des équipements peu bruyants tels que ceux listés ci-dessous sont utilisés :  - ventilateurs à haute efficacité, lorsque la ventilation statique n'est pas possible ou pas suffisante - pompes et compresseurs - système de nourrissage permettant de réduire le stimulus pré-ingestif (par exemple, trémies d'alimentation, mangeoires automatiques ad libitum, mangeoires compactes) ?	oui
Est-ce que des dispositifs antibruit tels que ceux listés ci-dessous sont utilisés :  - réducteurs de bruit- isolation anti-vibrations - confinement des équipements bruyants (par exemple, broyeurs, convoyeurs pneumatiques) - insonorisation des bâtiments ?	oui

## 2.6.2. Odeurs

Prévention et/ou réduction des émissions d'odeurs (MTD 13)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?
Est-ce que les distances réglementaires vis-à-vis des tiers et des zones sensibles sont respectées ?

<p>Est-ce que le système d'élevage met en place au moins un des principes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- garder les animaux et les surfaces propres et sèches</li> <li>- réduire les surfaces émettrices des effluents (i.e : utilisation de lattes en plastique ou métal, préfosse réduite...)</li> <li>- retirer les effluents fréquemment vers un stockage externe</li> <li>- réduire la température intérieure et des effluents</li> <li>- réduire le débit et la vitesse de l'air au-dessus de la surface des effluents</li> <li>- maintenir une litière sèche et en aérobiose dans le cas d'un élevage sur litière ?</li> </ul>	oui
<p>Est-ce que les conditions de sortie d'air des bâtiments sont optimisées grâce à l'application d'un ou une combinaison des principes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- augmenter la hauteur des sorties d'air</li> <li>- augmenter la vitesse de ventilation de la sortie d'air verticale</li> <li>- mettre en place de barrières pour créer des turbulences du flux d'air sortant</li> <li>- équiper les ouvertures de déflecteurs pour diriger l'air vicié vers le sol</li> <li>- disperser l'air évacué sur le côté du bâtiment d'hébergement qui est le plus éloigné de la zone sensible</li> <li>- aligner l'axe du faîtage d'un bâtiment à ventilation statique perpendiculairement à la direction du vent dominant ?</li> </ul>	oui
e.1. Est-ce que les effluents d'élevage (liquides et solides) sont couverts pendant le stockage ?	oui
e.2. Est-ce que l'ouvrage de stockage a été installé en tenant compte de la direction générale du vent ou en adoptant des mesures limitant la vitesse du vent au niveau de la zone de stockage ?	oui
e.3. Est-ce que le brassage du lisier est réduit le plus possible ?	oui
g.1. Est-ce qu'un épandeur à pendillards, un enfouisseur ou un injecteur est utilisé pour l'épandage du lisier?	oui
g.2. Est-ce que les effluents sont incorporés le plus rapidement possible (entre 0 et 4h) ?	oui

### 2.6.3. Poussières

Prévention et/ou réduction des émissions des poussières (MTD 11)

ENGRAISSE5 (existant)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a.4. Est-ce que l'alimentation distribuée est humide, en granulés ou, pour les systèmes d'alimentation sèche, contenant des matières premières huileuses ou des liants ?	oui
a.6. Est-ce que le système de ventilation est conçu et utilisé pour une faible vitesse de l'air à l'intérieur du bâtiment ?	oui

ENGRAISSE4 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a.4. Est-ce que l'alimentation distribuée est humide, en granulés ou, pour les systèmes d'alimentation sèche, contenant des matières premières huileuses ou des liants ?	oui
a.6. Est-ce que le système de ventilation est conçu et utilisé pour une faible vitesse de l'air à l'intérieur du bâtiment ?	oui

ENGRAISSE7 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a.4. Est-ce que l'alimentation distribuée est humide, en granulés ou, pour les systèmes d'alimentation sèche, contenant des matières premières huileuses ou des liants ?	oui
a.6. Est-ce que le système de ventilation est conçu et utilisé pour une faible vitesse de l'air à l'intérieur du bâtiment ?	oui

ENGRAISSE1 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a.4. Est-ce que l'alimentation distribuée est humide, en granulés ou, pour les systèmes d'alimentation sèche, contenant des matières premières huileuses ou des liants ?	oui
a.6. Est-ce que le système de ventilation est conçu et utilisé pour une faible vitesse de l'air à l'intérieur du bâtiment ?	oui

ENGRAISSE3 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a.4. Est-ce que l'alimentation distribuée est humide, en granulés ou, pour les systèmes d'alimentation sèche, contenant des matières premières huileuses ou des liants ?	oui
a.6. Est-ce que le système de ventilation est conçu et utilisé pour une faible vitesse de l'air à l'intérieur du bâtiment ?	oui

POSTSEVRA1 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a.3. Est-ce que la nourriture des animaux est distribuée à volonté ?	oui

a.6. Est-ce que le système de ventilation est conçu et utilisé pour une faible vitesse de l'air à l'intérieur du bâtiment ?	oui
---	-----

POSTSEVRA2 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a.3. Est-ce que la nourriture des animaux est distribuée à volonté ?	oui
a.6. Est-ce que le système de ventilation est conçu et utilisé pour une faible vitesse de l'air à l'intérieur du bâtiment ?	oui

ENGRAISSE2 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a.4. Est-ce que l'alimentation distribuée est humide, en granulés ou, pour les systèmes d'alimentation sèche, contenant des matières premières huileuses ou des liants ?	oui
a.6. Est-ce que le système de ventilation est conçu et utilisé pour une faible vitesse de l'air à l'intérieur du bâtiment ?	oui

ENGRAISSE6 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a.4. Est-ce que l'alimentation distribuée est humide, en granulés ou, pour les systèmes d'alimentation sèche, contenant des matières premières huileuses ou des liants ?	oui
a.6. Est-ce que le système de ventilation est conçu et utilisé pour une faible vitesse de l'air à l'intérieur du bâtiment ?	oui

#### 2.6.4. Détermination poussières

Suivi des émissions annuelles de poussières au sein d'un bâtiment d'élevage (MTD 27)

ENGRAISSE5 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	

ENGRAISSE4 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	

ENGRAISSE7 (existant)
-----------------------

<b>Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?</b>	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	

<b>ENGRAISSE1 (existant)</b>	
<b>Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?</b>	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	

<b>ENGRAISSE3 (existant)</b>	
<b>Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?</b>	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	

<b>POSTSEVRA1 (existant)</b>	
<b>Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?</b>	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	

<b>POSTSEVRA2 (existant)</b>	
<b>Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?</b>	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	

<b>ENGRAISSE2 (existant)</b>	
<b>Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?</b>	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	

<b>ENGRAISSE6 (existant)</b>	
<b>Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?</b>	

b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?  Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	oui
--	-----

## 2.7. Organisation

### 2.7.1. Organisation (MTD 1, 2, 9, 12, 26 et 29)

Amélioration des performances environnementales grâce à un système de management environnemental (MTD 1, 2, 9, 12, 26 et 29)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
Est-ce que les consignes de sécurité adéquates (par exemple : incendie, écoulement dans le milieu naturel, produits dangereux) sont mises en œuvre ?	oui
Est-ce qu'une ou plusieurs formations relatives aux sujets suivants, par exemple, ont été suivies :- sur la réglementation environnementale (Installations Classées, zone vulnérable le cas échéant) ;  - sur les problématiques environnementales d'un élevage : cycle de l'azote de l'alimentation animale à l'épandage, les risques associés de pollution des eaux et de l'air ; sensibilités locales (Natura 2000...)  - sur les nuisances auprès du voisinage : odeur, bruit, mouches et les bonnes pratiques de communication  - sur les risques potentiels : incendie, écoulement vers le milieu naturel et les mesures de prévention  - sur l'autosurveillance de l'activité ?	oui
Est-ce qu'un plan de contrôle et maintenance préventive des équipements est mis en œuvre ?	oui
- mouvement d'animaux (entrée, sortie, naissance, mortalité)	oui
- consommation d'aliment	oui
- production d'effluents d'élevage	oui
- consommation d'eau	oui
- consommation d'électricité et/ou de combustibles	oui
- production de déchets	oui
Est-ce que les cadavres d'animaux sont stockés conformément à la réglementation ?	oui
Êtes-vous dans l'une de ces deux situations : - vous avez reçu des plaintes avérées au sujet de nuisances sonores et/ou olfactives et avez mis en place un registre des plaintes ? - vous n'avez jamais reçu de plaintes (indiquez-le alors également dans « Commentaires éventuels ») ?	oui

Est-ce qu'une procédure de gestion des accidents / incidents a été établie (par exemple : registre, déclaration en DDPP et actions correctives) ?	oui
Êtes-vous dans l'une de ces deux situations : - vous avez reçu des plaintes liées à des nuisances probables ou constatées concernant les odeurs ou le bruit et avez mis en place un plan d'actions reprenant les mises en conformité et les progrès en environnement ? - vous n'avez pas reçu de plaintes de ce type (indiquez-le alors également dans « Commentaires éventuels ») ?	oui

## 2.8. Émissions totales de l'élevage

### 2.8.1. Émissions totales de l'élevage

Émissions d'ammoniac totales et comparaison par rapport à un élevage standard (MTD 23)

Poste d'émission en ammoniac	Émissions en ammoniac de l'élevage	Émissions en ammoniac d'un élevage porcin analogue standard
Bâtiment d'élevage	9692	12923
Stockage des effluents	-	4629
Épandage des effluents sur les terres en propre	-	-
Épandage des effluents sur les terres mises à disposition	-	7241
Total	9692	12923

### 3. Synthèse du réexamen

#### 3.1. CONFORMITE DES ACTIVITES ANNEXES

Conformité des activités annexes	oui
Si vous mettez en œuvre certaines des activités connexes à l'activité d'élevage comprises dans le périmètre de réexamen, notamment :  - traitement des effluents (compostage – rubrique 2780, méthanisation – rubrique 2781, nitrification-dénitrification – rubrique 2751, ...)  - production d'effluents normalisés ou homologués (rubrique 2170)  - fabrication d'aliment à la ferme (rubrique 2220)  - stockage d'aliment ou de litière (rubrique 1532)  ces annexes respectent-elles l'état de l'art applicable, notamment les prescriptions générales des arrêtés ministériels concernés ?	non
Commentaires	
Seul l'élevage porcin est soumis à ICPE	

#### 3.2. RAPPORT DE BASE

Détermination de la nécessité d'un rapport de base	Oui
Est-ce que la ou les cuves de carburant liquide destinées au chauffage des bâtiments d'élevage ont une capacité supérieure à 50 tonnes (ou à 250 tonnes dans le cas où elle(s) est/sont constituée(s) d'une double enveloppe avec système de détection des fuites) ?	non
Utilisez-vous des médicaments vétérinaires ou des produits biocides dans des conditions autres que celles prévues dans la notice d'emploi ?	non
Si vous utilisez des détergents non biodégradables (se référer au point 12 des fiches de données de sécurité des produits concernés), sont-ils utilisés sur le site en dehors des opérations courantes de nettoyage ou est-ce que les quantités diffèrent significativement des préconisations fournisseurs ?	non
Je n'ai pas besoin de remettre un rapport de base	oui

#### 3.3. SYNTHESE DES ACTIONS PROPOSEES

ENGRAISSES
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD

Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui
---	-----

ENGRAISSE4	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui

ENGRAISSE7	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui

ENGRAISSE1	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui

ENGRAISSE3	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui

POSTSEVRA1	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui

POSTSEVRA2	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui

ENGRAISSE2	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui

ENGRAISSE6	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	

Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui
---	-----

## Synthèse des déclarations de non-conformité

MTD	Bâtiment / Ouvrage / Espèce / Terre	Measures prévues ou éléments de contexte	Mise en conformité prévue	Date	Estimation du montant des investissements(plus fonctionnement annuel si pertinent)
Synthèse des conformités des activités annexes		Seul l'élevage porcin est soumis à ICPE	Non		
Dans le tableau ci-dessus, si vous ne mettez pas en conformité votre élevage d'ici au 21 février 2021 pour des MTD autres que celles encadrées par un niveau d'émission associé, vous devez justifier cette demande d'aménagement aux MTD sur la base d'une étude jointe au dossier dématérialisé. Si vous faites une demande d'aménagement aux MTD, cocher la case suivante :			non		
Si l'activité d'élevage ou l'environnement autour de l'élevage ont été substantiellement modifiés depuis la dernière étude d'impact réalisée, il peut être nécessaire de la mettre à jour. Si c'est le cas, joindre la mise à jour de l'étude d'impact. Si les modifications de l'élevage ou autour de l'élevage nécessitent une mise à jour de l'étude d'impact, cocher la case suivante :			non		

## **4. Pièces jointes au dossier**

Les pièces jointes sont téléchargeables sur le téléservice Réexamen élevage IED jusqu'en mai 2021 (clôture de l'application). Pensez à sauvegarder sur votre ordinateur les documents définitifs une fois la procédure de réexamen terminée.

### *4.1. Pièces jointes transmises par l'éleveur*

Pièces jointe	Statut	Fichier
---------------	--------	---------

### *4.2. Pièces jointes transmises par l'inspecteur*

Pièces jointe	Statut	Fichier
---------------	--------	---------

### *4.3. Historique des échanges*

20180420\_Transmis\_0540.00543\_eleveur.pdf : **20/04/18 15:31**